



## AFFICHAGE EXTERNE

## CONCOURS 12-13-E61

# ENSEIGNANTE, ENSEIGNANT EN MUSIQUE REEMPLACEMENT (100%) – DURÉE INDÉTERMINÉE – ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 Écoles primaires

#### Période d'affichage

Du 28 mars au 12 avril 2013

#### Horaire de travail

École de la Samare : 4 jours/semaine

École Harwood : 1 jour/semaine

Durée indéterminée.

Entrée en fonction : immédiatement

#### Nature du travail

L'enseignante, l'enseignant en musique devra travailler en collaboration avec les autres enseignants et l'ensemble de l'équipe pédagogique. Le travail s'effectuera auprès d'une clientèle du primaire en enseignement de la musique dans deux (2) écoles situées à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et Vaudreuil-Dorion.

#### Mise en candidature :

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 12 avril 2013, 16 h à l'adresse

suivante :

Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire  
Commission scolaire des Trois-Lacs  
400, avenue Saint-Charles  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 6B1

Courriel : [reshum@cstrois-lacs.qc.ca](mailto:reshum@cstrois-lacs.qc.ca)

Télécopieur : 514 477-7023

#### Qualifications requises:

Détenir un brevet d'enseignement de la musique.

#### Exigences particulières:

Avoir travaillé dans une classe est un atout.

Capacité de travailler en équipe.

Faire preuve d'autonomie, de dynamisme et d'innovation dans la gestion de projets et la création du matériel pédagogique.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

La Commission scolaire des Trois-Lacs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.